veau à lui, l'individu lui a déclaré se nommer Joseph Roetz, marchand de grains à Foulds.

Quelques ce ne fut pas leur route, les braves policiers le reconduisirent sans lui.

AVESNES

Le train partant vendredi à 6 heures 20 du soir de la gare de Maubeuge, direction du Cateau, sur la ligne du Cambrésis, rencontra à hauteur de la ville, un cheval qui traversait la voie. Le mécanicien arrêta sa machine et descendit avec le conducteur pour se rendre compte du malheureux animal.

Ils trouvèrent un cheval blanc, dans voiture portant une plaque : « Vieille cloche, construction à Pommereuil. Pas de dédommagement. »

Ne sachant d'où s'en prendre, le train fut remis en marche.

Hier matin vers 7 heures, M. Vincent Hulle, domicilié à Pommereuil, propriétaire, cultivateur et marchand à Pommereuil, vient chercher chez lui avec sa voiture distributrice du lait au Cateau. Ce soir-là, il était arrêté au bureau de douanière pour servir un client et le cheval était parti tandis que son conducteur était à chercher de Pommereuil. Il était vers 7 heures du matin. Il était chercher par le train qui

Le cheval avait dû heurté la voiture, le chevaux s'était un peu trot avec lui, lui avait blessé et s'est arrêté à la porte du cabaret de Bazuel où Vincent le retrouva.

Les dégâts s'élèvent à 70 francs.

Bazuel — Le jour de Noël, Mme veuve Joseph Dupuis, tenant avec soin sa maison et allait passer la soirée chez son fils en face.

Pendant son absence, un voleur pénétrait dans son jardin, ouvrait à l'aide d'une barque chez les porte de cour.

Pendant son absence, un voleur pénétrait dans son jardin, ouvrait à l'aide d'une fausse clef la porte de cour, brisait un gonond en fourni et entra avoir ouvert la fenêtre, pénétrait dans la maison et fouillait dans les meubles après avoir fait sauter leur serrures.

Mme Dufoy Dupuis ses meubles ouverts, ses tiroirs et son linge sur le parquet. Un seul tiroir du secrétaire était intact ; il renfermait 400 fr.

Le voleur n'avait trouvé que 40 francs dans un autre tiroir.

Pendant cette même soirée, par le même procédé, on vol identique s'est commis chez Mme Lemaire Vendier qui était absente ce jour-là aussi matinée. La aussi un tiroir renfermant 200 francs avait disparu à l'oeil du voleur qui n'a enlevé que 70 francs.

Auteurs inconnus.

DUNKERQUE

Plaque commémorative à Jean-Bart. — Mardi matin, vers 10 heures, une plaque de 40 mètres de long, sur environ 75 c. de large, a été posée sur la façade d'une maison de la rue Royer. Elle indique :

« Dans cette maison est né Jean-Bart, le 27 avril 1702 »

Vol de chaîne sur le quai. — Procès-verbal a été dressé à charge des nommés Goudefroy, Emile Jean, 23 ans, et Allouchery Emile, 12 ans, rue des Passerelles, pour vol de 30 kilogs de charbon sur le port.

Accident. — Jeudi soir, un marin du steamer français « Saintage », amarré bassin de Freycinet, M. Vincent, matelot, 27 ans, a été admis à l'hôpital avec ni blessures à la jambe droite.

Chronique maritime. — Arrivée d'un paquebot de la Plata. — Un quatrième steamer « Paraguay » de la Compagnie Chargeurs-Réunis, d'une jauge de 2.651 tonnes, commandant Baguagli, est arrivé à Dunkerque hier à 11 h. 30 du matin, venant de Buenos-Ayres et Montevideo, après une splendide et heureuse traversée de 24 jours. Cette dernière pour venir de la Plata est vraiment sourie, le « Paraguay » qui être classé parmi nos meilleurs et nos gai rapides steamers. Il a quitté Montevideo le 5 courant sera (de boeufs et de chevaux), 30 000 peaux et plumes et divisées marchandises.

Le « Paraguay » a pu passer au bassin de Freycinet qu'à la nuit du 20 au 30 (nuit) parce qu'il était arrivé trop tard pour passer à la fin de la marée de jour précédent.

Il opère son déchargement au quai Sud de la darse, 1.

Le steamer « Rio-Negro » (M. Cic) qui quitte aujourd'hui le Havre, est arrivé à Bordeaux le 14 janvier allant à la Plata, passe pour Dunkerque, Roubaix, Tourcoing.

Le steamer Phoenicien, Ballard Line, arrivé le 26 décembre de Buenos-Ayres, débarque sur le quai du bassin Freycinet 200 balles de laines pour Lille, Roubaix, Tourcoing, Fourmies, Reims, etc., etc.

Le steamer Tavenburgbaugh a 22 courant sur le quai sud du bassin Freycinet 1.200 balles de laines de Buenos-Ayres Roubaix, Tourcoing, Fourmies, etc.

Brouckerque. — Un de dix boites de bateaux, d'une valeur de 40 francs, a été commis au préjudice de M. Jules Bigot, cultivateur, des haricots sécheur, sous-préfet.

Warhem. — Procès-verbal a été dressé contre sur la personne et propriété de Mme Eugénie Dehouck, femme Bain, cabaretière, le nommé Vermeulen, Aimé, dresser un procès-verbal.

Bourbourg. — M. A. Vin, notre chef de gare à Bambourg est nommé chef de gare à Moulins-Mouligne.

— Les nommés Lecuiller Vanacker, deux repris de justice ont été arrêtés à Fesmines Outiscot et seul trouvé à la cidre qui venait de s'accoucher.

Il y a un procès-verbal.

PAS-DE-CALAIS

Arrestation d'un percepteur des postes. — La police de Bruxelles vient de procéder à l'arrestation du sieur Manuvre, ex-percepteur des postes à Robecq (Pas-de-Calais), coupable d'importants détournements commis dans l'exercice de ses fonctions.

Maisonneuve était recherché depuis longtemps en vertu d'une demande d'extradition du gouvernement français.

Les formalités nécessaires vont être accomplies de suite et dans quelques jours, il sera mis à la disposition de la justice française.

Arras. — *Escroquerie.* — La police d'Arras fait rechercher un vendeur de journaux Augustin Christal, 25 ans, qui, sous prétexte d'un client du même une somme de 200 fr. à charge d'acquérir une facture, s'est approprié cette somme et a disparu depuis quelque jours.

La police est sur les traces du coupable.

— *Association philatélique du Pas-de-Calais.* — L'Association philatélique du Pas-de-Calais a tenu hier son assemblée générale annuelle.

L'exposé présenté par M. le trésorier accuse un encaisse de 1200 francs environ. La situation financière de la société est des plus prospères.

La commission administrative a été composée, comme suit pour l'année 1892 : MM. Langlet, Chaconinck, Hacqbier, Chabé, Barat, Waegney, Hollande, Drielle, A. Hacqbier, Bavrin, Hamer, Lemaître, Vincent, Lecuyer, Turbier, Dupré, Ramaux, Minet, Rose, Vaillant, Beggin.

Suicide. — Un employé d'octroi, le sieur Coquille, âgé de 43 ans, se servait à la route Beaurepaire, se suicide hier matin dans son bureau.

Le malheureux s'est tirée la cervelle à l'aide d'un revolver.

La mort a été instantanée. On attribue le suicide du pauvreau à des chagrins intimes.

Bully-Mesnil. — Vendredi, 31 décembre sans rien dans les salons de M. Delaufre, la bal, organisé par les jeunes gens de cette commune au profit des pauvres.

Les souscriptions nouvelles sont nombreuses et il est présumé que certain que cette fête de bienfaisance sera très brillante.

Harnes. — Profitant de ce que la sieur Serafin Wattez, cabaretier, avait omis de fermer son poulailler, des malfiteurs s'y sont introduits dans la nuit de dimanche à lundi et ont fait main basse sur les volailles.

Plainte a été portée à la gendarmerie.

Liévin. — Certains cas d'influenza sont signalés dans cette ville, plusieurs décès dus à cette épidémie ont été constatés. Les habitants des corons semblent être particulièrement atteints.

Lens. — Il a été procédé lundi soir en l'une des salles de l'hotel-de-ville de Lens à l'adjudication de la perception des droits de places sur les foires et marchés de cette ville.

De nombreux amateurs étaient présents et M. Grincourt fils, de Lens a été déclaré adjudicataire pour trois années consécutives, moyennant le paiement ensuel d'une somme de vingt-et-un mille cent cinquante francs.

Mareuil. — *Singulier événement.* — Un singulier événement vient de mettre en émoi les habitants de Mareuil.

Une ancienne cuisinière, Reine Gourlain, âgée de 63 ans, vivait seule dans une maison.

Hier les voisins, inquiets de voir les persiennes de l'immeuble demeurer fermées, pénétrèrent dans le domicile de la pauvre vieille et la trouvèrent gisant sur le sol, près de son lit, au milieu d'une mare de sang.

On crut d'abord à un crime, mais l'enquête a démontré que la femme Gourlain s'était fait à elle-même les blessures constatées sur son corps en tombant sur une bouteille d'eau Lebaume placée près de son lit.

Il est probable que la malheureuse, n'ayant pas la force de se relever, aura succombé à une congestion, produite par le froid.

Bétheme. — *Vol de bestiaux.* — C'est encore la troupe lyrique des théâtres de Calais et de Douai qui a Bétheme ainsi que nous l'avons déjà annoncé, cette interruption au théâtre des Bouffes Parisiens. Le spectacle commencera par *Madame*, comédie-bouffe en un acte. — Ridens à 8 heures.

Saint-Omer. — *Vol de bestiaux.* — Le Préfet vient d'autoriser la constitution régulière à Calonne-Ricouart d'une société libre de secours mutuels sous le titre de *Les Prévoyantes.*

Hénin-Liétard. — Dernièrement un des employés de M. L..., bijoutier à Paris, envoyait à un joaillier de Lille une paire de boucles d'oreilles en brillants d'une valeur de 3.500 francs et n'indiquait comme prix que 1.500 francs. Ces boutons furent vendus avec un léger bénéfice à M. Gruyelle, fabricant de meubles à Hénin-Liétard qui, lorsqu'il fut arrêté de Terreur, déclara qu'il ne voulait pas en profiter et rendit les bijoux.

Départements voisins

UNE FEMME BRULÉE VIVE

Saint-Quentin, 29 décembre. — Un incendie a détruit hier la chaumière qu'habitait la veuve Lecaux à Séry-les-Mézières, située à trois lieues de Saint-Quentin.

La cadavre de la veuve Lecaux a été retrouvé sous les décombres, carbonisé, à peine reconnaissable.

On croit que l'incendie est dû à l'imprudence de la malheureuse femme qui avait l'habitude de placer dans son lit une chaufferette.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de Lille

Président : M. le colonel Poncet, directeur de génie. — Ministère public : M. Oudin, commissaire du gouvernement.

François Gilbelin, soldat au 1er régiment d'infanterie. — Désertion à l'intérieur avec emport d'effets.

Trois ans de prison.

Adrien Lenier, 1er sapeur au 3e régiment du génie. — Vol au préjudice d'un militaire

Un an de prison.

Augustin Dupuis, caporal au 1er régiment de chasseurs à cheval. — Vol au militaire. — Deux ans de prison.

François Hennion, soldat au 43e d'infanterie. — Vol militaire.

Albert Plouvier, jeune soldat classe 1888, cordonnier de Cambrai. — Insoumission. — Un mois de prison.

Georges Masson, jeune soldat, classe 1890, cordonnier de Laon. — Insoumission. — Un an de prison.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Brigine Prisette, 41 ans, manœuvrier à Fourmies 1 mois de prison et 500 fr. d'amende pour contrebande.

Berthe Desalle, 15 ans, journalière, et Jeanne Lessine, 15 ans, journalière à Sous-le-Bois, chacune 15 jours de correction et solidairement à 500 francs d'amende.

François Delcroix, 24 ans, ouvrier-tisseur et domicilié, infraction à un arrêté d'expulsion, 8 mois, d'emprisonnement.

Prosper Debregne, 18 ans, journalier à Hautmont, 15 jours, vol, défaut.

Auguste Raban, 54 ans, nègre, failli à Avesnelle, banqueroute simple, 10 jours, sur opposition.

Jules Cauvel, 30 ans, tisseur à Wignehies, à Mandropuis, et Alfred Blanc, 38 ans, tisseur à Wignehies, J.-Bte Cauvel, 60 ans, journalier à Amor, Baptiste Lecerveau, 50 ans, commerçant à Trélon, Hector Jacquot, 32 ans, employé à Anor, tous, défaut, 500 francs d'amende.

J. Bte Drunes, 27 ans, tisseur à Wignehies, prise de clôture et violation de domicile, 15 jours d'emprisonnement.

Tribunal correctionnel d'Arras

Dans son audience d'hier mardi, le tribunal correctionnel d'Arras a prononcé les condamnations suivantes :

50 francs d'amende pour homicide par imprudence à Bailly, directeur d'une usine de plusieurs à Orville.

50 francs d'amende au mécanicien Delplanque, du Chemin de fer du Nord, pour méconversation du règlement qui lui interdisait de dépasser la prise d'eau de la gare d'Arras, imprudence qui a amené une collision avec un train en stationnement.

— Deux mois de prison au comédé Louis Mathieu, de Douai, pour avoir mordu cruellement le nommé Decoubitz.

Deux mois au nommé Deligne, d'Arion, pour vol de 20 francs au préjudice de Mme Dupuis.

Six mois par défaut au nommé Dussiau, domestique, pour escroquerie d'une somme de 600 fr. au préjudice de M. Martin, de Vimy-Carencourt.

15 jours pour délit de chasse au nommé Salomon Sanérou, déjà cinq fois condamné.

Enfin le tribunal a condamné à trois jours de prison, pour homicide par imprudence, le femme Dumart, d'Arras, qui, le jour-de-vie convolait en secondes noces, est, tombée par suite de son état d'ivresse, sur son jeune enfant qui n'a pas tardé à succomber.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable tannique, fortifiant et digestif

« **LA VIN DE BANYULS** est la Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de quinquina naturel. Son tonique est le meilleur le premier rang. » *Docteur* Bouchardat. »

« Pris en dehors des repas ou au moment de se mettre à table, le **VIN DE BANYULS-TRILLES** est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans les cas où on aurait à redouter le plus léger accident. » *Docteur* Pnopr. »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFES

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRE

Exiger la marque sur la bouteille

Nouvelles à la Main

Les plaisanteries de l'orthographe.

Un commissionnaire en vins dicte à son commis une circulaire aux clientèle :

« Monsieur, nous vous recommandons spécialement notre saint-puits dernière récolte. Ce jus divin... »

— Dis donc, marine, puisqu'il fait noir, la nuit, pourquoi que tu dis que mon frère aimé passe souvent des nuits blanche!

* * *

On présente à un hobème un billet dont l'échéance est venue.

Il le regarde, puis le rendant, en haussant les épaules :

— Il n'est même pas protesté !

Saul-Maison.

La Journée du 30 Décembre

Théâtre de Roubaix, situé rues Neuvilles, Alfred-Lenoir. — Direction : Mme veuve G. Deschamps.

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h.

Vendredi 1er janvier 1892, à l'occasion de la Nouvelle Année, spectacle extraordinaire offert aux dames.

Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera que deux dames accompagnées paieront qu'une seule place.

Irréévocablement, dernière représentation de

LE PETIT JACQUES

Drame à grand spectacle en 5 actes et 9 tableaux

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR

Opéra-comique en trois actes et quatre tableaux

Au premier jour : L'Oncle Célestin: Mlles Helvetti privilèges exclusifs de Mme Deschamps.

Prix des places ordinaire.

NOTA : On peut se procurer des cartes de fa-

PAPETERIE

Bureau du Journal, rue Verte, 56, à TOURCOING

Beau papier anglais

La boîte de 25 feuilles et 25 enveloppes **50 Centimes**

Très belles Enveloppes blanches et Enveloppes vergées à 50 cent. le Cent.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 29 décembre

Cote officielle de 4 heures 1/2

Fermée de la Fête et de l'Ouvrage

Livraison	TYPE 1 qual. à 7 bar. Cote	TYPE 1 qual. à 7 bar. Cotes prec.	TYPE 1 qual. cour. Cote	TYPE 1 qual. cour. Cotes prec.	TYPE B P Cote	TYPE B P Cotes prec.
Janvier	4 475	4 65	4 45	—	4 45	—
Fév.	4 70	4 70	4 45	—	4 45	—
Mars	4 725	—	4 45	—	4 45	—
Avril	4 725	—	4 45	—	4 45	—
Mai	4 75	4 75	4 45	—	4 45	—
Juin	4 775	4 775	—	—	—	—
Juillet	4 81	4 875	—	—	—	—
Août	4 825	4 875	—	—	—	—
Septembre	4 850	—	—	—	—	—
Octobre	—	—	—	—	—	—
Novembre	—	—	—	—	—	—
Décembre	4 875	—	4 50	—	4 50	—

Peignés d'Australie Type A, B

Janvier	5 20	—	—	Juillet	—	—
Février	5 22	—	—	Août	—	—
Mars	5 225	—	—	Septembre	—	—
Avril	5 225	—	—	Octobre	—	—
Mai	5 25	—	—	Novembre	—	—
Juin	5 25	—	—	Décembre	5 20	—

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING

Contrat 1

Avril	5.000	»	4.75
Mai	5.000	»	4.75
Juin	5.000	»	4.75
Juillet	5.000	»	4.825
Août	5.000	»	4.875

CAISSE DE TOURCOING

Contrat 1

Janvier	5.000	»	4.65
Février	5.000	»	4.70
Juin	5.000	»	4.75
Juillet	5.000	»	4.825

Total de la journée : 42.000 kilos.

Tendance : Calme.

Samedi 9 janvier pas de Bourse.

Bourses Commerciales et Agricoles

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

28 Déc. — HUILES CRUES — TOURTEAUX l'hectolitre l'hec. le 100 kilogs.

Colza	—	—	—	—	—	—	—
Œillette R. g.	—	—	—	—	—	—	—
Id. de pays	—	—	—	—	—	—	—
Lin ordinaire	—	—	50	50	51	50	52
Lin étranger	—	—	50	50	—	—	—
Cameline	—	—	—	—	—	—	—
Chanvre	—	—	—	—	—	—	—

Huile épurée pour quinquet 73 —

PARIS, 29 Déc. (*Dépêche spéciale*).

Huile de Colza			Huile de Lin		
	28	29		28	29
Courant	—	—	Courant	50 50	50
Janv.	60 25	61 —	Janv.	49 —	49 75
4 premiers	61 —	62 75	4 premiers	—	50 50
4 mars	62 —	63 50	4 mars	50 50	51 —

CEREALES & FARINES

PARIS, 28 Déc. — (*Dépêche spéciale*)

Farines : 12 marques					
	28	29		28	29
Courant	56 50	57 50	Janv-Fév.	25 25	25 25
Janv	56 75	57 —	4 premiers	25 75	25 75
Marque Corbeil	63 —	—	Circulaire	0.933	

Blés,					
Courant	27 50	28 75	Janv-Fév.	27 —	27 25
Janv.	27 —	27 —	4 premiers	27 50	27 75

Seigles.					
Courant	21 —	21 —	Janv-Fév.	22 50	22 25
Janv.	21 25	21 25	4 premiers	21 25	22 75

SUCRES

LILLE	Courant	Janv.	Courant	Janv.
Sucre N° 88 (88 degrés)			2 50	—
» acquitté	—	—	—	—
» marque N° 3	—	—	40 75	—
» pain 6 kil. N° 1	—	—	—	—
Mélasses disponibles	40 50	—	40 50	—
Mélasse	—	—	—	—
3/6 disponible	—	—	—	—

PARIS, 28 Déc. — (*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène				
Nos 3	—	—	—	—

Sucres blancs				
Courant	41 12		41 25	
Janv.	41 37		41 62	
4 premiers	42 50		42 75	
4 mars	43 —		43 50	
Raffinat	105 —	4 104	—	

PÉTROLES

ANVERS	Prix	Vendu
Disponible blanc.	18	—
»	—	—
4 premiers mois	—	—

ALCOOLS

PARIS, 29 Déc. — (*Dépêche spéciale*)

	Septembre	
Courant	49 25	50 —
Janv.	49 50	49 —
Janv.-Fév.	49 75	49 75
4 premiers mois	49 75	49 75

CAFES

HAVRE, — (à terme)

Janvier ... 1892	84 —	Juillet	—
Février	81 —	Août	76 —
Mars	80 —	Septembre	76 —
Avril	78 —	Octobre	—
Mai	77 —	Novembre	—
Juin	76 —	Décembre 1891	84 —

ANVERS, — (indice.

Janvier ... 1892	63 —	Juillet	—
Février	—	Août	—
Mars	—	Septembre	—
Avril	—	Octobre	—
Mai	—	Novembre	—
Juin	—	Décembre	63 —

COTONS

HAVRE

Janvier ... 1892	40 1/8	Juillet	39 1/8
Février	39 5/8	Août	39 1/8
Mars	39 1/8	Septembre	39 1/8
Avril	39 5/8	Octobre	39 5/8
Mai	39 5/8	Novembre	39 5/8
Juin	39 5/8	Décembre 1891	40 1/8

BOURSE DE LILLE

Du 29 décembre

Nous notons au regul Amin de 4.900 à 4.975. Rien d'ferme de 3.900 à 3.180. Campagnards 3.2.25 à 450. Crosse de 315 à 325.

L'escarpelle est stationnaire à 2.01.25 et Bouchy monte de 5.100 à 5.150.

Tourteaux de lin. — Rien de changé.

1er décembre 1891. — Anicha, 66 fr. 67. — Tabac, 240 fr.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 29 décembre

Emp. 3 1/2 c. 1	101 10	Brazil 1889	66 —
— 4 c. 1	101 10	Nouv. 1889	—
— 4 1/2 c.	101 10	Ottomans	19 —
— 3 c.	98 65		
— 3 1/2 c.	99 —	Tonnel	93 —
Amortible 4 1/2	117 50	Tonnel 1891	—
— 4 c.	108 50	— 1892	—
— 3 c.	97 25	Gand	110 —
Ch. com. 4 1/2	117 —	Malines	100 —
— 4 c.	108 50	— 1892	100 50
— 3 c.	97 50	Liège	97 75
— 3 c. 1891	113	— 1892	—
Anvers 1887	100 62	Hainaut	—
Nouv. 1887	—	— 1892	—
Nouv. 1887	—	Namur	173 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 décembre.

La baisse des valeurs Portugaises et Espagnoles continue dans un mouvement qu'arrête les fonds étrangers.

Nos rentes sont meilleures, mieux résistant et bien que le niveau de la cote ait inférieur à celui de la dernière séance, les tendances n'en restent pas moins excellentes.

Nous notons au nouveau mieux résistant et bien que le niveau de la cote ait inférieur à celui de la dernière séance, les tendances n'en restent pas moins excellentes.

Le 3 0/0 à 95.12 au lieu de 95.35 a reculé de 12 c. 1/2.

Le 3 0/0 Nouveau a baissé de 7 c. à 95.05.

Le 4 1/2 est plus faible à 104.81.

Le Crédit Foncier a 1.219.50 au lieu de 1.225 sont très fermes.

La Banque de Paris baisse à 1.210.

Le Crédit Lyonnais cote 1.610.

La Banque d'Espagne 600.

Le Suez a baissé à 2.705 au lieu de 2.710.

L'Union a été touchée par dans des faibles proportions : il clôture à 1.26.50.

L'Extérieur a 64 au lieu de 63.75.

La Portugais a baissé d'un quart, à 67.50.

La Turc cote 18.62.

Les valeurs étrangères sont moins bien tenues que samedi.

Le 4 0/0 consolé a 4 91.34.

Le 4 0/0 Russe a 76.50.

Sur le marché en Banque notons une certaine activité dans les demandes d'actions Ottomanes officielles, à 157.41 au lieu de 156.75.

Les Obligations de la Compagnie nationale d'assurances (système Fossanti) sont recherchées à 145 francs.

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — ROUBAIX

Rue Nationale, 59bis — 6, rue de la Gare, 6

ACHAT ET VENTE A FORFAIT ET ORDRES DE BOURSES

TITRES COTÉS EN BOURSE

Charbonnages

Coupons et Titres remboursables payables à présentation — Transferts, Conversions, Renouvellements de feuilles de coupons

Vérifications de titres

Souscriptions sans frais à toutes émissions

avec facilités de paiement pour les souscriptions importantes.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUHAMEL

Feuille-roman de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 74

Fleur-de-Mai

TROISIÈME PARTIE

LA FADE GÉE

Elle était arrivée furieuse, les deux amoureux, et peu à peu elle refroidissait comme pleure.

Le jeune gentilhomme avait un instant qu'elle mous, elle avait passé ces angoisses dont le spectacle se déroulait devant elle.

Il n'avait trois ans de moins que la.

Cédant à un élan passionné le jeune devait être le une grosse dot pour le Stet, à son cadet, Fortier ne pouvait pas grand chose.

Les parents ne pouvaient entre d'accord et

Le père, et la mère de la jeune lui demandaient de renoncer à ce mariage. Fortier qui n'avait si obstiné à ne rien qu'à son amour, qui n'en voyait pas d'argent.

Rien de les vaincre, elle était lamnée à son amour, injurier et maltraiter l'un et l'autre chaque fois.

Elle avait pris son parti. A son et dans ses mains, la force d'insertie dans le plus pur et des lèvres.

Ce n'est ce cas, elle avait à passer

Pendant cette de Fortier étaient, et en avait [illegible] bien des choses, [illegible] à son sujet, [illegible] bien.

Mais le même temps qu'elle [illegible] Fortier [illegible] dangereuse, nous pouvons le dire, plus terrible.

Elle se disposait, au premier abord, à aginer Reynette de sottises... Et le calme, se faisant en elle, l'amenait à se servir d'autres armes bien plus redoutables que la colère et la violence.

La jeune fille se cacha le visage dans son tablier qui lui servait à essuyer ses larmes.

— Reynette, voyons, gravement la mère Fortier, il ne faut pas pleurer, je ne sert à rien, voyez-vous, ma fille. Toi ou tard, je devais vous surprendre causant avec Victor... Vous vous aimez, je comprends je suis au courant de ce qui se passe...

— Je vous bien vous croire, maîtresse Fortier.

Et les sanglots de Reynette redoublèrent.

— Il ne faut pas pleurer, ma fille, et il faut m'écouter... Ce me me plaît pas, oh ! mais pas du tout, pas plus qu'à Fortier, du reste, que vous parlerez Victor.

— Je le sais bien, maîtresse Fort'er.

— Alors, pourquoi lui donnes-vous des rendez-vous ?

— Parce que... parce que...

— Oui, oui ! Je sais tout ce qu'il en est. Victor vous a fait de belles promesses, qu'il est le pas pouvoir tenir, puisque et son père et son mère ne sont d'accord avec lui.

— Ah ! je suis-t-y malheureuse ! mon Dieu, mon Dieu ! je suis-t-y malheureuse !...

— Mais non ! mais non ! ça s'arrangera... Seulement faut avoir du courage et faire ce que l'on doit faire... Avez-vous envie d'aimer votre Victor malgré le père, malgré la mère de Victor ?

— Oh ! pour ça non ! bien sûr... Je n'ose rai pas !... Je pourrais de honte.

— Alors, ma fille, faut vous faire une raison.

— Dites ce que je me dis tous les jours, voyez-vous, maîtresse Fortier, mais c'est plus fort que moi...

— Aussi devez-nous prendre, nous, les parents de Victor, toutes les précautions...

Reynette se mit à trembler.

Mais, froide et calme, comme elle l'était à cette heure, la femme Fortier se montrait implacable.

Et elle ajouta :

— Oui, nous allons vous faire partir Victor pour chez son oncle le doyen afin qu'il vous oublie...

Reynette, en entendant cet arrêt qui la séparait de son bien-aimé, faillait tomber le coup, sous les balles, mortelles, que venaient de vomiss par la souffrance et les larmes, et joignant les mains :

— Oh ! je vous en conjure, maîtresse Fortier, ne faites pas partir Victor, pour pitié... je vous en supplie... Je ne parlerai plus à Victor, je vous le promets, je vous le jure... Je ne ferai plus pas parler Victor, que je puisse l'apercevoir de loin, et encore encore de temps en temps...

— C'est ce que je ne veux à aucun prix, vous m'entendez, la Reynette... Quand vous vous verrez pour vous rendre bien... Jamais, maîtresse Fortier... Jamais je n'oublierai Victor... Jamais je n'en épouserai un autre...

— Enfin, peureuvit la mère qui s'accrochait à son idée... Je vous demande une chose...

— Ah ! tout ce que vous voudrez ! — sanglota la pauvrette.

— Je veux votre promesse de ne plus répondre à Victor, si vous voulez, se rapprocher de vous et obtenir des vous [illegible] comme cela que je vous de surveiller. Vous le promettez, Reynette ?... Vous me le promettez sérieusement ?...

— Oui ! oui ! Je vous le promets, maîtresse Fortier... répliqua l'amoureuse...

— Je compte sur votre parole, — répliqua la mère, qui oubliait et bien de quelle façon, en pareille occurence, elle avait été elle-même si malheureuse.

Reynette s'en fut... la tête dans son tablier, trébuchant à chaque pas, désespérée, éperdue.

Victor allait donc partir ! Elle ne le verrait plus !...

Et la bonne Fade-Grée qui n'était plus là pour lui jeter un heureux sort !...

L'idée de partir à corps perdu dans une mare lui vint à l'esprit...

Dormir !... dormir toujours, pour oublier l'affreuse douleur qui lui martelait le crâne à cet instant.

Mais les fosses, les mares, les étangs eux-mêmes étaient gelés !...

Non ! le refuge dans la mort lui était même refusé !...

L'idée de rentrer aux Bateaux ne lui vint même pas... Ses yeux étaient si rougeus... Et elle ne pouvait les empêcher de rougir encore, ne parvenant point à arrêter ses larmes...

Alors, elle s'enfonce dans le bois, suivant une grande ligne qui s'étendait à l'infini dans les profondeurs de la forêt.

Qu'était-elle faire ?... Qu'allait-elle devenir ?

Pour les petite comme pour les grands, dans le malheur la dev se est la même.

« Rien ne m'est plus ! Plus ne m'est rien ! » disait la désespérée Gabrielle de Vergy.

Qu'importait le reste de la terre à Reynette ?...

Et soulevant les yeux, elle releva la tête...

Du tout de la ligne, une carriole arrivait à fond de train...

Son sang ne fit qu'un tour, tandique son cour se mettait à battre à tout rompre.

Ce cœur qui souffrait tant avait reconnu le bien-aimé.

C'était Victor !...

Ah ! par exemple ! la jument ronnne du père Fortier n'avait pas bon temps.

Le fouet n'avait pas cessé de la lui de Victor depuis que la carriole était sorte de la Batterie...

Et malgré le temps de glace et à bise, la jument rouanne était couverte de sueur et d'écume...

Il arrêta la jument à cinquante mètres avant d'arriver à Reynette et se jeta bas de la carriole.

— Reynette ! Reynette !... cria-t-en courant à la jeune fille les bras étendus, — pour retourne chez... Mais pas ingénue chérie !... J'ai cru que je ne vous reverrais jamais !...

Reynette se défendait.

N'avait-elle pas tous ses serments, la promesse qu'elle avait faite à maîtresse Fortier, de ne plus parler à son garçon !...

Omnia vincit amor !

Oui ! Reynette fit une tentative, tendant les mains, pour écarter Victor.

Mais celui-ci la tenait déjà dans ses bras et la pressait tendrement sur son cœur.

Que ceux qui aiment sans pouvoir atteindre la première pierre... Ceux qui ne peuvent pas qu'un seul, seul de l'abandonné.

— Ah ! Reynette !... Ah ! Reynette...

Telles étaient les seules paroles pouvant se faire jour à travers les lèvres contrictes de Victor.

La pauvre enfant se défendait encore.

— Je ne puis pas, Victor ! je ne puis pas !... J'ai promis à maîtresse Fortier...

— Je sais ! je sais ! répétait — [illegible] avec une véhémence explosive, et le lui, si peu m's ma mort !... — Tu lui a promis de ne jamais m'aimer !... Tu lui a promis de ne jamais m'aimer !... Tu lui a promis de ne jamais m'aimer !...